

de ces objets intéressants au point de vue local ont disparu.

En 1891, dès les premiers coups de pioche, l'attention fut attirée par la découverte, au nord-est de la butte et non loin du pied de la tour, de tronçons d'escaliers, de murs arasés et de débris de toutes sortes sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure. La curiosité une fois éveillée ne chôme plus, et grâce à la complaisance du représentant de l'entrepreneur des travaux, on put noter à peu près jour par jour les trouvailles.

Suivre cet ordre nous exposerait à des redites, à des confusions, à des longueurs ; je crois préférable d'adopter au contraire l'ordre topographique et d'indiquer, en commençant par la partie du Sud pour finir par celle du Nord, les découvertes faites dans la butte de Guinette.

De la porte Dorée à l'extrémité nord-est des fouilles, la tranchée suivait, avons-nous dit, les fossés et les murs communs à la ville et au château, dans lequel la porte Dorée devait donner directement accès, tout comme à l'autre extrémité la porte dite des Lions. Un peu en deçà de la porte Dorée, au mois de février 1892, les ouvriers coupèrent perpendiculairement un fossé comblé de terre rougeâtre tranchant sur le fond de sable blanc de la cuvette. Deux murs très rudimentaires, en forme de V, retenaient jusqu'à mi-hauteur les terres environnantes. Ce fossé, comblé probablement sous Henri IV, déversait ses eaux dans le grand fossé de l'enceinte à peu près dans l'axe de la descente actuelle de la promenade.

En revenant sur la gare, on découvrit successivement plusieurs parties remaniées et un escalier grossièrement fait de moellons à peine équarris.

A six mètres du pied de cet escalier, et après avoir détruit les restes affleurants de deux murs parallèles, on mit à jour un fort massif de maçonnerie dans lequel, à première inspection, on reconnut trois époques, ou du moins trois états. Dégagée des terres environnantes, cette construction présentait l'aspect d'un tronc de pyramide de huit mètres de base sur trois de hauteur. Les angles étaient en pierres de taille, le milieu en petit appareil lié par un mortier blanc extrêmement dur. Derrière ce revêtement on en trouvait un second qu'il avait soutenu et renforcé. La face antérieure était recouverte d'un enduit en ciment de tuiles, sur lequel on voyait encore la trace des lierres qui l'avaient longtemps entouré. Enfin, derrière ce blocage en pierres et terres, on trouva un grand mur en pierres de taille percé d'archères, soutenu par deux contreforts accostant un lourd pilier central. Le mur perpendiculaire avait environ 3^m 50 de haut, le gros pilier central 2^m 70 de large sur 1^m 85 de côté, et 3 mètres de haut. De Chaque côté, à 0^m 70 cent. de distance, deux contreforts de 0^m 70 de large, à triple assise vers le bas. Le tout présentait un développement de 8 à 9 mètres.

Quelle était la destination de cet ouvrage ? Après quelques hésitations, on reconnut dans ces vestiges les substructions d'un pont donnant passage à la voie qui, prolongeant la rue dite du Château ou des Bruyères, passait sous l'ancienne porte des Lions, continuait parallèlement aux murs du château, et

allait passer devant la ferme de Guinette, où le pavé s'en retrouve encore. Cette porte des Lions étant située à peu près à l'endroit de la sortie actuelle des voyageurs, le doute n'était pas permis, étant donné que les substructions ainsi retrouvées étaient situées absolument en face de cette ouverture, en prolongement de la rue du Château. La route moderne avait emprunté l'ancienne voie d'accès dans l'intérieur du château, la chose était évidente. En effet, le pont dont on venait de démolir les dernières assises avait dû être à l'origine un pont-levis. Le grand mur en pierres de taille, les contreforts et le pilier, en étaient les restes; on retrouvait facilement la place des pièces de bois qui avaient constitué le tablier mobile du pont, et l'œil le moins exercé restituait, en regardant la maçonnerie, le mécanisme depuis longtemps disparu. Lorsque la défense du château avait été abandonnée, le pont-levis avait été remplacé par un pont permanent et l'assise trapézoïde construite pour supporter un tablier fixe. Plus tard encore, cette assise avait été renforcée pour répondre aux besoins du roulage moderne et donner passage aux diligences.

Telle était l'histoire que l'on reconstituait à l'aide de ces débris.

Je me hâte d'ajouter que cette opinion m'a paru pleinement corroborée par les nombreux débris de la porte primitive qu'il m'a été donné de rencontrer dans les déblais et dans la maçonnerie plus récente : gargouilles, corbeaux, tronçons de piliers, fragments de frises et d'arceaux *peints à fresque*, vestiges incontestables d'un ouvrage assez important. Si

j'ajoute à cela des débris de mortier en pierre, des boulets et des ferrières, ce tout contemporain des belles années du donjon, j'aurai (je crois) donné quelque poids à mon hypothèse.

A cette époque, M. Emile Lefebvre, maire d'Étampes, fit des démarches auprès de la Compagnie d'Orléans pour que les traces de ces constructions fussent conservées dans le grand mur de soutènement bâti pour aborder la tranchée. Il est fâcheux qu'il n'ait pas obtenu gain de cause.

En continuant à contourner le talus de Guinette, du côté de la gare des marchandises, les ouvriers tombèrent sur une masse de débris provenant, à n'en point douter, des déblais du plateau supérieur où étaient construits les bâtiments annexes du donjon. A quelques pas du pont-levis, à la plate-forme duquel on accédait du fond du fossé par l'escalier que j'ai signalé en commençant, on rencontra l'amorce d'un souterrain qui paraissait se diriger vers la tour. Comme il n'a pas été fouillé, je n'ai pu me rendre compte de sa destination exacte.

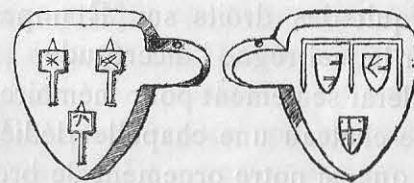
Il était situé au détour même de la butte qui en cet endroit remonte vers le Nord. C'est dans cette partie, face à la colline de *Mâchefer*, où sous la Fronde Louis XIV faillit périr d'un coup de fauconneau tiré des remparts du château, que les fouilles ont été plus profondes, car on a établi là les nouveaux réservoirs qui distribuent l'eau aux colonnes de fontes qui alimentent les machines. C'est en faisant ces fouilles en 1891 que furent faites les premières découvertes. Sur le petit plateau qui fait suite à la promenade du haut, les terrassiers n'ont, sur une

grande profondeur, découvert exclusivement que de la terre rapportée, des cendres, des charbons, des tuiles et des ardoises, en un mot une couche épaisse de déblais au milieu de laquelle on reconnut d'importantes substructions. Ce fut d'abord un escalier dont l'amorce paraissait se trouver dans la direction de la promenade du haut en s'enfonçant dans la butte. Puis, après avoir rencontré d'épaisses couches de cendres mêlées à de la tuile et à des débris de fer et de bronze, qui forcèrent les ingénieurs à se reculer du côté de la tour pour établir leurs lourdes citernes, on finit par mettre à jour un second escalier à peu près perpendiculaire au premier et conduisant à une sorte de logette ou de casemate en forme de croix qui avait dû être voûtée en ogive. L'escalier, en colimaçon, descendait entre deux murs mal construits; les marches, à la différence de celles du premier, composées d'une seule dalle, étaient faites de deux ou trois morceaux rapprochés. La logette elle-même, en forme de croix, dont les bras n'avaient pas plus d'un mètre, paraissait n'être qu'une sorte de carrefour d'où l'escalier conduisait vers les étages inférieurs et supérieurs. La voûte était effondrée et sur le sol on découvrit un corbeau représentant une tête de femme, assez bien sculptée, support d'une nervure de voûte, et un fragment d'arme en fer que j'ai cru reconnaître pour un fauchard de l'époque de Charles VI ou Charles VII. Ce réduit était entièrement souterrain; au-dessus de sa voûte on voyait deux amorces de murs se coupant presque à angle droit.

A quoi pouvait-il servir ?

Notre savant confrère Léon Marquis, dans son excellente Monographie du château de Guinette, nous fait connaître que les défenses de la citadelle, commandant de ce côté la vallée et le chemin venant de Paris, couvraient toute la butte au delà même de l'endroit où ont eu lieu les fouilles. Il est certain qu'il y a eu là tout un ensemble de constructions et d'ouvrages défensifs, étagés en terrasses, et les escaliers que je viens de signaler ont pu donner accès de l'une à l'autre. Le réduit souterrain, découvert là, a pu servir de casemate pour loger deux ou trois gardes, alors que l'un d'eux se tenait en sentinelle à l'étage supérieur. Il est bien difficile d'ailleurs de se faire une opinion sur des ruines aussi peu complètes.

C'est en fouillant cette partie de la colline que les ouvriers ont fait à mon avis la découverte la plus intéressante : celle d'un petit objet en bronze de forme bizarre et d'usage complètement énigmatique. En voici la description et mieux encore la figure :



Cette sorte d'écu en bronze de 30^{mm} de haut sur 24^{mm} de large et 5^{mm} d'épaisseur est muni sur le côté, et au quart de la hauteur environ, d'une sorte de panneton foré d'un trou vertical. Les deux faces sont ornées d'armoiries en creux probablement émaillées jadis. Sur une face, 3 maillets 2 et 1, sur

l'autre une sorte de lambel et trois écussons également 2 et 1. Dans ces écussons, comme dans le creux des maillets, on retrouve des traces de ciselure que je crois simplement destinées à retenir l'émail.

Quelle destination donner à ce singulier objet dont je n'ai vu nulle part de semblable? A quelle famille attribuer ces armoiries? Faut-il y voir comme certains le pensent un ornement d'armure ou un cachet tout particulier? Faut-il au contraire y voir, comme d'autres le supposent, un accompagnement des cierges qui brûlaient dans les chapelles, sous la garde des armoiries de leurs donateurs? un ornement de serrure? J'avoue en cette matière comme en tant d'autres ma complète ignorance. Peut-être un collègue pourrait-il me donner la clé de l'énigme. A mon humble avis, il faudrait écarter l'hypothèse d'un sceau, en raison de la position du trou de suspension et de la grossièreté des ciselures.

Quant aux armoiries, se rapportent-elles à la famille de Hardouin de Maillé, né en 1462 et qui en 1490 acquit des droits sur Étampes? Encore un point sur lequel règne l'incertitude.

Je rappellerai seulement pour mémoire qu'il existait dans le château une chapelle dédiée à Saint-Laurent et que, si notre ornement de bronze a une attribution religieuse, il doit certainement en provenir.

Outre cet objet, les terrassiers ont remis à un amateur étampoïis une monnaie de Dioclétien et un jeton de l'époque de Charles IX. De plus un denier de Philippe IV provenant de cet emplacement a été offert au musée par le chef de gare.

En avant des substructions que je viens de rappeler, et tout à la fin des terrassements, on découvrit, en nivelant le talus, une galerie souterraine dont les détours formaient une sorte de carré long, sur les côtés duquel venaient s'amorcer des tronçons de couloirs murés ou bouchés avec de la terre éboulée. On y accédait par un escalier situé aux deux tiers de la butte et s'ouvrant dans la direction de la porte des Lions. Un reste de chambranle en pierres de taille à angles abattus accostait encore l'entrée. Ce réseau de souterrains, d'une largeur moyenne de 1^m12 à 1^m16 sur 1^m75 d'élévation, était assez curieux.

En descendant l'escalier on arrivait à plat chemin d'environ 2^m, et l'on rencontrait à droite un couloir perpendiculaire au premier, tandis que la partie que l'on quittait se prolongeait encore de 2^m50 pour venir butter à un mur en petites pierres et terre battue. Le couloir de droite parallèle à la vallée, au bout de 1^m50, en rencontrait un autre à droite qui le coupait à angle droit, et après 2^m75, un autre à gauche complètement comble et qui semblait s'être amorcé jadis à cette sorte de logette découverte en juillet. Il se prolongeait encore pendant 1^m environ et se trouvait bouché après un espace non bâti par un mur en pierres et ciment. En revenant sur ses pas, on reprenait la galerie de droite, se dirigeant vers la vallée, on parcourait 2^m60, et à gauche un enfoncement de 2^m40 allait finir à un double mur; 1^m60 plus loin le couloir tournait à droite pour s'enfoncer en terre, et, après un trajet de 1^m75, aboutir à un autre mur sous l'escalier. Les angles des galeries étaient en pierres de taille; entre ces sortes de piliers toute la

construction basse était faite de gros moellons et mortier de chaux, tandis que la partie haute était comme la voûte en pierrailles et mortier de terre. Ce double aspect donnerait à penser que la voûte a dû être ajoutée après coup. Faut-il alors voir dans ce dédale une partie des tranchées d'abord à ciel ouvert, puis couvertes, qui amenaient les défenseurs du château sur les points menacés d'une terrasse à l'autre? Faut-il par conséquent raccorder ce système de défense à la petite logette cruciforme située à quelques mètres de là, en arrière? Faut-il n'y voir qu'un souterrain pouvant favoriser la fuite des habitants du donjon, la largeur du couloir étant bien faible pour un chemin de ronde ou un fossé couvert? C'est ce que je ne saurais dire.

Enfin, dans les derniers coups de pioche donnés à l'extrémité Nord du talus, on fit une dernière découverte, celle d'un squelette placé en contre-bas des souterrains. Le corps était couché, la tête la première, face à la vallée, presque perpendiculairement au sol. On eût dit un cadavre précipité dans un trou ou le long d'un revers de fossé, la tête en bas. Au près de lui, rien qui puisse indiquer une époque, rien que la position bizarre des ossements pour indiquer un enfouissement fortuit, accidentel. Le côté droit de la tête offrait à l'endroit de l'oreille une large tache carminée. C'est tout ce que j'ai pu remarquer.

Un peu au-dessus de ce cadavre et dans les déblais, on avait trouvé peu auparavant un denier de Louis VI ou Louis VII au type du *Castellum Stampis* et du lambel accosté de besans, souvenir du temps où l'on battait monnaie à Étampes.

Tel est en résumé le bilan des trouvailles faites dans la colline de Guinette en 1891-1892. Les résultats n'en sont pas bien fructueux et ne permettront pas encore de résoudre la question des souterrains dont parle Léon Marquis. Tout au plus pourra-t-on, avec ces faibles renseignements, noter quelques points spéciaux sur la carte de l'antique *Castellum*. Il me suffira pour ma part d'avoir signalé ces vieux vestiges dans l'espoir d'avoir contribué à leur chercher une attribution.

MAX. LEGRAND.

